

à trois ou quatre endroits dans Ontario et Québec a manqué à sa promesse, comme dans le cas de la balance du commerce. Mais l'honorable monsieur ne s'arrêta pas là. Ayant gagné l'appui des députés de la Nouvelle-Ecosse par le développement des mines de Londonderry, ainsi que les députés de Québec et d'Ontario, et se tournant de côté il dit :

Maintenant, M. l'Orateur, il peut arriver que vous me parliez du Nord-Ouest. Eh bien ! il est bien connu que nous avons au Nord-Ouest les gisements de charbon les plus étendus que nous ayons dans toute autre partie de la Confédération. Un des grands avantages que nous avons sur le pays situé au sud de nos prairies, c'est la quantité illimitée de combustible fourni par la nature sous forme de lignite et de houille bitumineuse. Et vous n'avez pas seulement 50,000 milles carrés de cette houille bitumineuse dans le grand Nord-Ouest, pouvant fournir d'énormes quantités de combustible pour les générations futures, mais vous avez, sur la Grosse Ile, dans le lac Winnipeg, un dépôt précieux de minéral de fer, et une assez grande étendue de bois, avec lequel vous pouvez fabriquer le charbon pour convertir ce minéral en fer. Tout ce qu'il faut, c'est d'adopter cette politique afin de créer prochainement des industries pour la fabrication du fer au Nord-Ouest et dans les autres parties du pays.

Où sont les industries qui devaient être établies dans le Nord-Ouest ? La politique fut adoptée et, comme je vais le démontrer, des millions—j'emploie le mot à dessein—furent enlevés au peuple, sous forme de taxes additionnelles sur le fer. Mais l'honorable monsieur avait de trop grandes visées pour s'arrêter à la Nouvelle-Ecosse, à Québec, à Ontario et aux Territoires du Nord-Ouest. Et la grande province de la Colombie Anglaise, dit-il. Les Montagnes Rocheuses mêmes ne devaient pas l'arrêter. Poursuivons :

Et que dirais-je encore ? De l'autre côté des Montagnes Rocheuses, dans la Colombie Anglaise, ai-je besoin de vous dire que vous avez un des plus beaux dépôts de minéral de fer—sur l'île Taxada (30 milles de long et 5 milles de large)—que l'on puisse trouver dans aucune autre partie du monde ; c'est un dépôt des plus riches ; ai-je besoin de vous dire que vous avez les gisements de houille de Nanaïmo, permettant de fournir le combustible pour mettre prochainement les hauts-fourneaux en opération ; ces gisements sont à moins de 30 milles de l'île Taxada. Dans l'espoir de nouer des relations commerciales avec l'Australie, avec la Chine et le Japon, bien que je ne sois ni prophète ni fils d'un prophète, je dis que dans mon opinion, vous aurez bientôt dans la province de la Colombie Anglaise une industrie du fer qui soutiendra avantageusement la comparaison avec n'importe quelle autre industrie de ce pays.

Je demande aux députés de la Colombie Anglaise combien il y a de fourneaux dans cette province ? Où sont les fourneaux qui devaient être établis dans cette partie du pays ? Ici, encore, les prophéties de l'honorable ministre ne se sont pas accomplies. Comme je vais le prouver par des chiffres, toutes ses promesses au sujet de la prospérité future de l'industrie du fer n'ont pas été remplies. L'honorable ministre dit : Qu'allons-nous faire ? Nous avons imposé un droit sur le fer en gueuse ; nous voulons maintenant élever ce droit à \$4 par tonne sur le fer importé ; et après cela, nous produirons dans le pays tout le fer en gueuse dont nous avons besoin. L'honorable ministre fait ensuite un calcul *per capita* pour démontrer la quantité de fer en gueuse dépensée dans le pays, que nul autre pays faisait un aussi grand usage du fer en gueuse que le Canada ; puis il nous demande quel sera le résultat si ces prophéties s'accomplissent ; si nous avons un plus grand nombre de fourneaux à Londonderry ; si nous en établissons à Cobourg, à la Baie Weller et Kingston, et dans le Nord-Ouest et dans la Colombie Anglaise ? Le Canada devait alors produire tout le fer dont il a

besoin et entrer dans une voie de prospérité incon nue jusque là. L'honorable ministre continuait :

Maintenant, M. l'Orateur, le résultat sera que, par l'adoption de cette politique, vous donnerez de l'emploi permanent à au moins 20,000 hommes, ce qui augmentera votre population de 80,000 à 100,000 âmes, et nous procurera les moyens de leur donner le bien-être et la prospérité. J'affirme, M. l'Orateur, que si la politique nationale contient quelque chose de bon, si nous ne sommes pas trompés tout à fait dès le commencement, si l'histoire du Canada démontre que cette politique nationale a fait pour le Canada ce que nous disions qu'elle ferait—et j'ai donné sur ce point les preuves les plus abondantes et les plus irréfutables—s'il est une question sur laquelle il ne devrait pas exister de doute dans l'esprit des députés, cette question, c'est que l'application de la même bonne politique que nous avons trouvée si admirable et si heureuse, relativement à toutes les autres industries, aura le même résultat en ce qui concerne la grande industrie du fer en ce pays.

Je demanderai à l'honorable ministre où sont les 20,000 ouvriers et mineurs, représentant une population de 100,000, qui devaient venir dans le pays ? Je mets l'honorable ministre en face de ses déclarations, et je défie les honorables députés de la droite de citer à la chambre un seul cas où les prédictions du ministre des finances se soient accomplies ; lesquelles promesses et prédictions déterminèrent la chambre à voter l'imposition d'une taxe de pas moins d'un million de piastres par année. Jamais, dans l'histoire du Canada, les représentants du peuple n'ont été trompés comme cette fois, au sujet de l'augmentation des droits sur le fer ; droits que l'honorable ministre imposa en 1887.

Voyons les faits. La quantité de fer en gueuse produite en 1887 était de 39,728 tonnes, sur lesquelles \$59,576, de droits furent payés. En 1888, cette industrie qui promettait de si riches développements ne produisit que \$22,310, et un droit de \$33,314. En 1889, la dernière année dont j'aie les chiffres, la somme produite fut de 24,822 tonnes. Voilà le magnifique résultat qui a suivi la concession des droits énormes sur cette industrie. Je demanderai à l'honorable ministre, qui a une grande facilité d'argumentation, si, en face de ces faits, il peut défendre cette politique.

On nous a dit, il y a quelques années, M. l'Orateur, que nous n'importerions plus de fer en gueuse ; que nous devons produire tout ce qu'il faut au pays. On nous a dit que le fer en gueuse était, plus que tout autre article, le produit de la main-d'œuvre, et que 20,000 ouvriers allaient venir, avec leurs familles, ajouter à la richesse du pays. Comme je l'ai dit, on nous a déclaré que nous ne devions plus importer de fer en gueuse ; eh bien ! qu'est-il arrivé ? En 1887, nous importions 45,295 tonnes de fer en gueuse et, au lieu de diminuer, ce chiffre s'élevait à 73,844 tonnes, en 1889. De sorte que, avec une augmentation de droits, nous avons fait une plus grande importation, et la production du fer en gueuse, dans le pays, a diminuée de 39,728 tonnes qu'elle était en 1887, à 24,822 tonnes, en 1889. C'est là le résultat de la politique du gouvernement.

Maintenant, M. l'Orateur, que payons-nous sous la forme d'augmentation de droits ? Je vois qu'en 1886, une année avant les déclarations de l'honorable ministre, nous avons importé pour \$8,000,400 de fer, en payant un droit de \$1,720,656, ou 21½ pour 100 d'augmentation. Le nouveau mode vint en opération en 1887. Naturellement, il ne fut pas parfaitement appliqué cette année-là, et l'augmentation du droit fut peu de chose. Nous avons importé cependant, pour \$9,746,667, et un droit